



Comité 35 de Gymnastique
13B, Avenue de Cucillé
35065 RENNES CEDEX

Rennes, le 9 mai 2019

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint les informations utiles concernant la finale départementale Fédérale A et B par équipe et Fédérale A individuelle qui aura lieu :

Les 25 et 26 mai 2019 à Cesson-Sévigné

Halle des Sports du lycée Sévigné – 2 Rue de la Chalotais

ENTREE PAYANTE : 1 jour → 2 €
2 jours → 3 €

Gratuit pour les licenciés FFG et les moins de 12 ans sur présentation de la licence

ROTATIONS / PALMARES :

- Voir organigramme ci-joint.
Attention, les rotations pourront avoir jusqu'à 15 minutes d'avance ou de retard.

JURY :

- Voir organigramme ci-joint pour les juges demandés et les horaires de réunion
- Tenue officielle exigée sous peine de ne pouvoir officier et amende
- Amende pour absence de juge : 70 €
- Livret de juge et licence pour la saison obligatoire

ENTRAINEURS :

- Présence autorisée de 2 entraîneurs maximum par équipe autorisés
- En individuel, présence autorisée d'1 entraîneur pour 1 gymnaste – 2 entraîneurs maxi pour 2 gymnastes et plus par club et par agrès.
- Tenue sportive exigée (survêtement complet et chaussures de sport) sous peine d'être averti, voire exclu du plateau (pantacourt, leggings, débardeur interdits) et 1 pt de pénalisation pour l'équipe

ENGAGEMENTS :

- 23 € par équipe
- Une ristourne de 2€ par équipe sera reversée en fin de saison aux clubs conventionnés.
- 11 € par gymnaste
- Une ristourne de 1 € par gymnaste sera reversée en fin de saison aux clubs conventionnés.

FORFAITS : A faire sur ENGAGYM.

- Pour tout forfait justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d’engagements restent dus.
- Pour tout forfait non justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d’engagements restent dus + amende de 15.00 € et présence du juge obligatoire.

MONTEE DE BARRES ASYMETRIQUES : document disponible sur le [site du CD35](#)

- Montée possible des 2 porte-mains de 5 ou 10 cm si la gymnaste touche le sol avec les pieds (barre supérieure) ou le bassin (barre inférieure).
- la demande est à transmettre par mail au moins 24h avant la compétition ou sur papier au responsable des juges lors de la réunion des juges de la catégorie concernée.

ECHAUFFEMENT :

- L’échauffement articulaire aura lieu 20’ avant chaque tour dans une salle attenante
- L’échauffement spécifique à l’agrès sera de 3’ par équipe ou par groupe.

CONTROLE DES LICENCES :

- Le contrôle des licences est obligatoire lors des compétitions (e-licences avec photo)
- Il aura lieu pendant l’échauffement articulaire.

- ➔ S’assurer que les e-licences des gymnastes concernés par la compétition contiennent la photo.
- ➔ Compléter si besoin dans l’application « Photogym » via le compte club.
- ➔ Télécharger le PDF des e-licences sur Engagym.
Ce PDF peut être présenté sur tout support (numérique ou papier selon votre convenance).

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir Mesdames, Messieurs nos salutations sportives.

Jacques JOSEPH
Président du Comité 35



Vanessa MARTINEZ
CTD 35



